

jacques rey

90353

1795

licencié en droit
expert comptable
commissaire aux comptes

29, avenue maurice faure
26000 valence

téléphone 04 75 44 07 83
télécopie 04 75 41 67 63

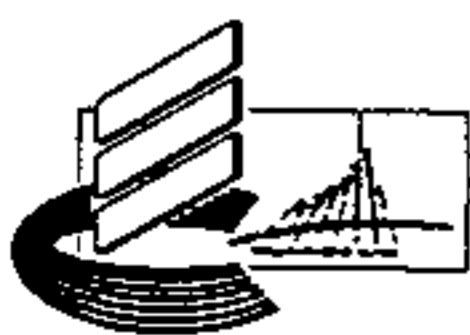
n ref. :

RM CONSULTANTS ASSOCIES
Société Anonyme au capital de 550 000 francs
Siège social : 29, Avenue Maurice Faure
26000 VALENCE
RCS ROMANS B 352 224 687

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LES APPORTS EFFECTUES
A LA SA RM CONSULTANTS ASSOCIES
PAR LA SA CABINET Louis MONNIER
29, Avenue Maurice Faure
26000 VALENCE
DANS LE CADRE DE LA FUSION PAR
ABSORPTION DE CETTE DERNIERE**

**DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE ROMANS LE**

13 SEP. 1996



inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables de la région de lyon
membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de grenoble

cabinet jacques rey - sarl au capital de 50000 f - rcs romans - n° identification FR 25 . 437 380 926 000 18 - ape 741 C

En exécution de la mission de commissaire aux apports qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de ROMANS en date du 20 août 1996 (Annexe I) dans le cadre de la fusion par absorption de la société CABINET Louis MONNIER par la société RM CONSULTANTS ASSOCIES, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports en nature.

I- EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

11. Sociétés concernées

Société absorbée

La société CABINET Louis MONNIER est une société anonyme au capital de 255 000 francs dont le siège social est à VALENCE (26000) 29, Avenue Maurice Faure, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro B 437 180 318 (K Bis - Annexe II).

La société CABINET Louis MONNIER exerce une activité d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Société absorbante

La Société RM CONSULTANTS ASSOCIES est une société anonyme au capital de 550 000 francs dont le siège social est à VALENCE (26000) 29, Avenue Maurice Faure, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro B 352 224 687.

La société RM CONSULTANTS ASSOCIES exerce une activité d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

12. But de l'opération

La société RM CONSULTANTS ASSOCIES est propriétaire de la totalité des 204 actions de 1 250 francs de la société CABINET Louis MONNIER.

Les deux sociétés ayant des activités similaires, leur rapprochement doit permettre une meilleure organisation interne, des économies d'échelle dans les coûts des deux structures, ainsi qu'un meilleur impact économique et d'image et la possibilité d'avoir un développement à des activités connexes.

JR

13. Bases de fusion

Pour établir les conditions de la fusion, il a été décidé de retenir les comptes annuels des deux sociétés arrêtés au 31 décembre 1995.

14. Propriété, jouissance et conditions

La société RM CONSULTANTS ASSOCIES sera propriétaire des biens apportés à compter du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de cette société qui approuvera la fusion et constatera sa réalisation définitive.

Il est expressément stipulé que les opérations, tant actives que passives, engagées par la société CABINET Louis MONNIER, entre le 1er janvier 1996 et le jour de la réalisation définitive de la fusion seront considérées comme l'ayant été pour le compte et aux risques de la société RM CONSULTANTS ASSOCIES.

Sur le plan fiscal et en matière d'impôt sur les sociétés, les représentants de chaque société se sont engagés à soumettre l'opération de fusion au régime résultant de l'article 210A du Code Général des Impôts.

2 - DESCRIPTION DES APPORTS ET EVALUATION

21. Description des apports

Aux termes du projet de fusion, l'actif apporté et le passif pris en charge s'établissent ainsi :

21.1 - ACTIF APPORTE

1. ELEMENTS INCORPORELS

- Le droit de présentation de la clientèle d'expertise comptable et de commissariat aux comptes du CABINET Louis MONNIER.
- Le bénéfice et la charge de tous traités, conventions et engagements conclus par la Société CABINET Louis MONNIER en vue de lui permettre son activité professionnelle.
- Les droits aux baux bénéficiant à la Société CABINET Louis MONNIER ainsi que ses droits dans le GIE GEXCO.

JR

- Tous documents techniques, administratifs, comptables et financiers concernant directement ou indirectement les activités ci-dessus.

- Et généralement tous les éléments ayant trait auxdites activités.

L'ensemble des éléments incorporels évalués à TROIS MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE MILLE FRANCS, ci..... 3 750 000 F
=====

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les installations, agencements pour	63 012 F
- Le matériel de transports pour	78 642 F
- Le matériel de bureau et informatique pour	67 934 F
- Le mobilier pour	53 370 F

Total des immobilisations corporelles, DEUX CENT SOIXANTE DEUX MILLE NEUF CENT CINQUANTE HUIT francs, ci 262 958 F
=====

3 - ACTIF CIRCULANT

- Les prestations en cours s'élèvent à	67 000 F
- Les clients et comptes rattachés s'élèvent à (nets de provisions)...	1 464 121 F
- Les autres créances s'élèvent à	84 117 F
- Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à	3 052 822 F
- Les disponibilités s'élèvent à	494 938 F

Total de l'actif circulant CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT francs, ci 5 162 998 F
=====

Le montant total de l'actif de la Société CABINET Louis MONNIER dont la transmission à la Société RM CONSULTANTS ASSOCIES est prévue estimé à NEUF MILLIONS CENT SOIXANTE QUINZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE SIX FRANCS, ci 9 175 956 F
=====

LD

21.2. PASSIF TRANSMIS

- Emprunts pour	23 777 F
- Intérêts courus pour	190 F
- Associés (compte courant Louis MONNIER) pour	4 943 F
- Dettes Fournisseurs / comptes rattachés pour	113 079 F
- Dettes fiscales et sociales pour	
. Personnel	609 058 F
. Organismes sociaux	807 963 F
. Etat impôts sur bénéfices	22 823 F
. Etat taxes sur chiffre d'affaires	326 724 F
. Autres dettes fiscales et sociales	28 310 F
. Autres dettes pour	91 F

Montant total du passif au 31/12.1995 dont la transmission est prévue UN MILLION NEUF CENT TRENTE SIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET UN FRANCS, ci	1 936 961 F
auquel il convient d'ajouter la distribution effectuée aux actionnaires au 28 juin 1996 au titre des résultats 1995, soit ..	95 880 F

PASSIF TOTAL transmis : DEUX MILLIONS TRENTE DEUX MILLE HUIT CENT QUARANTE ET UN francs, ci

2 032 841 F

=====

21.3. ACTIF NET APORTE

- Montant total de l'actif de la Société CABINET Louis MONNIER : neuf millions cent soixante quinze mille neuf cent cinquante six francs, ci	9 175 956 F
- A retrancher : montant du passif de la société CABINET Louis MONNIER : deux millions trente deux mille huit cent quarante et un francs ci	2 032 841 F

ACTIF NET APORTE : SEPT MILLIONS CENT QUARANTE TROIS MILLE CENT QUINZE FRANCS, ci

7 143 115 F

=====

J.P.

22. Evaluation des apports

Les biens apportés et les passifs pris en charge sont repris à leur valeur nette comptable au 31 décembre 1995 à l'exception des éléments incorporels.

La valeur de ces éléments est constituée pour son intégralité par l'estimation du droit de présentation de clientèle d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Cette valeur a été déterminée à partir du dernier chiffre d'affaires du Cabinet Louis MONNIER, après déduction des honoraires provenant de la sous traitance du CABINET Louis MONNIER vis à vis de RM CONSULTANTS ASSOCIES soit net arrondi à 5 000 000 de francs et affecté d'un coefficient de 0.75.

Compte tenu de la valeur actuelle des droits de présentation de clientèle qui évoluent sur des coefficients de :

- 0.9 à 1.2 en Commissariat aux comptes,
- 0.8 à 1 en expertise comptable,

la détermination de la valeur ci-dessus est extrêmement raisonnable, voire en dessous des normes pratiquées.

La pondération appliquée prend en compte :

- la participation depuis 6 ans de RM CONSULTANTS ASSOCIES dans le capital du CABINET Louis MONNIER à hauteur de 49%.
- la non garantie liée pour partie au paragraphe ci-dessus, de fidélité de clientèle alors qu'assez souvent il est accordé une clause de garantie sur 12 mois lors des cessions de droit de présentation de ce type.

3- RAPPORT D'ECHANGE

La société RM CONSULTANTS ASSOCIES étant propriétaire de la totalité des parts de la société CABINET Louis MONNIER, il n'y a pas de rapport d'échange.

La fusion donnera simplement lieu à remplacement de la valeur des titres de CABINET Louis MONNIER par les valeurs d'actif et de passif correspondantes et à la constatation d'un boni de fusion de 1 940 615 francs, égale à la valeur nette des biens et droits apportés soit 7 143 115 francs diminuée de la valeur des titres de CABINET Louis MONNIER dans les comptes de la société RM CONSULTANTS ASSOCIES soit 5 202 500 francs.

JP

4 - VERIFICATIONS EFFECTUEES

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des biens apportés et la valeur attribuée à ces apports.

La situation nette de la SA CABINET Louis MONNIER au 30 juin 1996, telle qu'elle est déterminée par une situation comptable établie à ladite date, apparaît supérieure de 469 572 francs à celle du 31 décembre 1995 (Annexe - III).

Il ne figure aucune inscription de garantie ou privilège sur les éléments apportés (Annexe IV).

Sur les 204 actions de la société CABINET Louis MONNIER, 103 titres font l'objet d'un nantissement consenti par RM CONSULTANTS ASSOCIES au bénéfice conjointement de la SOCIETE GENERALE et de la BANQUE POPULAIRE à VALENCE.

5 - CONCLUSION

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus, dont le montant net s'élève à 7 143 115 francs (SEPT MILLIONS CENT QUARANTE TROIS MILLE CENT QUINZE FRANCS).

Il n'est pas stipulé d'avantages particuliers.

Fait à VALENCE, le 5 septembre 1996

Le Commissaire aux Apports



Jacques REY

A N N E X E S

- - - - -

- ANNEXE I - ORDONNANCE DU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUBENAS DESIGNANT MONSIEUR Jacques REY COMME COMMISSAIRE AUX APPORTS.

- ANNEXE II - EXTRAIT KBIS

- ANNEXE III - SITUATION AU 30 JUIN 1996

- ANNEXE IV - ETAT DES INSCRIPTIONS DE GARANTIE OU PRIVILEGE

**TRIBUNAL
DE COMMERCE**



DE ROMANS

(Drôme)
26100

CABINET DU PRÉSIDENT

ORDONNANCE

ANNEXE - I
96.893
R61

Nous Président du Tribunal de Commerce de ROMANS,

Vu la requête présentée par Monsieur Nicanor RICOTÉ, Président du Conseil d'Administration de la SA RM CONSULTANTS ASSOCIES, qui envisage la fusion par absorption de la SA CABINET Louis MONNIER.

Vu les articles 193 et 378-1 de la loi du 24 juillet 1966 et de l'article 169 du décret du 23 mars 1967,

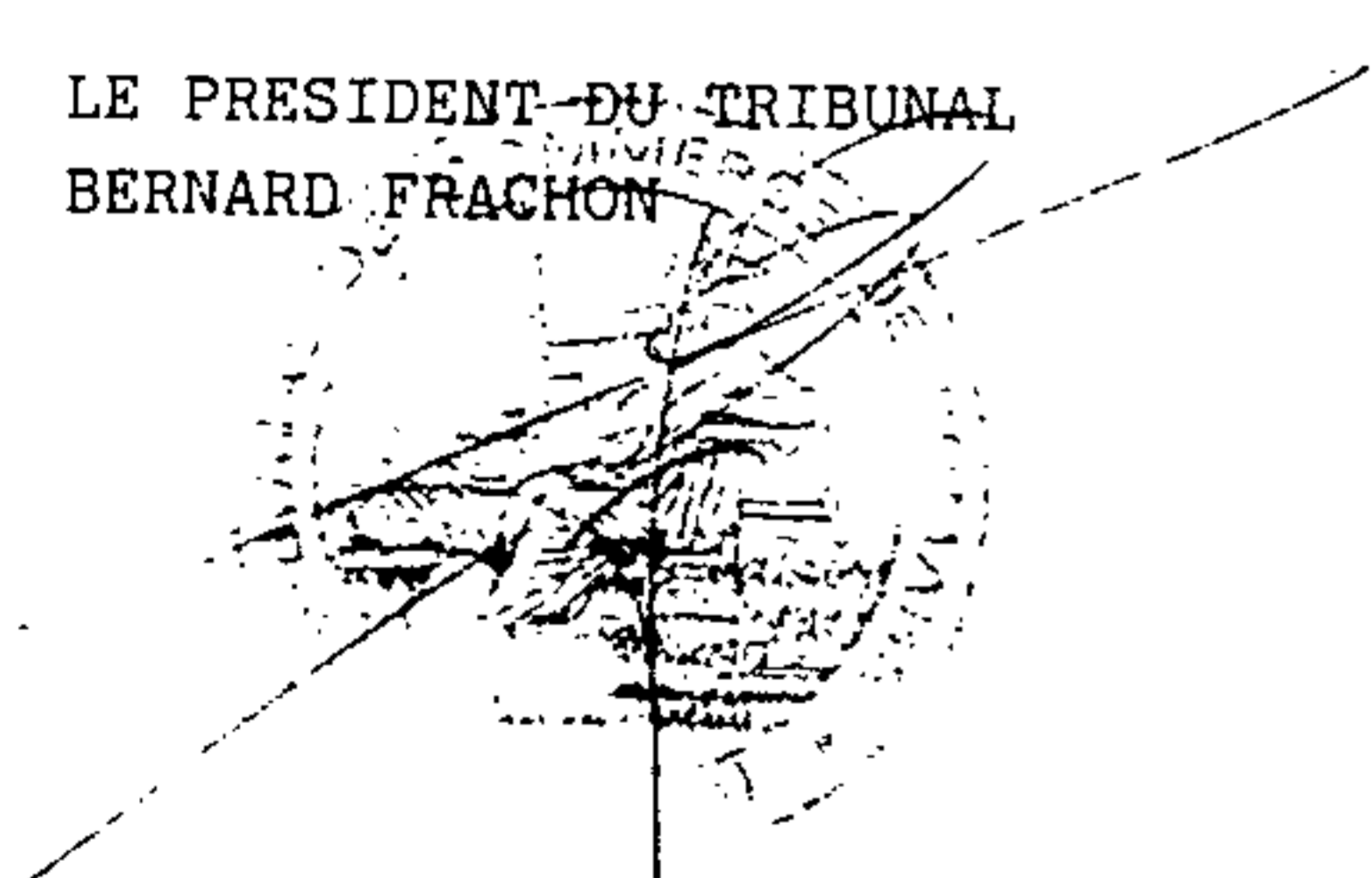
Désignons

- Monsieur Jacques REY, 29, Avenue Maurice Faure - 26000 VALENCE

avec la mission d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister, ainsi que d'établir le rapport sur la situation de la Société.

Fait à ROMANS
Le 20 AOUT 1996

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL
BERNARD FRACHON



LE GREFFIER
SCP BERNARD-BRET CAZIER
GREFFIERS Associés



INTERGREFFE EXTRAIT K BIS AU 04/09/96

DATE & No IMMATRICULATION RCS DE ROMANS
22 Mars 1971 - RCS ROMANS B 437 180 318
RAISON SOCIALE - DENOMINATION - SIGLE
CABINET LOUIS MONNIER

NOM COMMERCIAL

NEANT

FORME - CAPITAL
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 255000 F
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

29 AVENUE MAURICE FAURE
26000 VALENCE
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE
----- PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRAT
ION
M MONNIER LOUIS
LES NAUROUZES
UPIE
26120 CHABEUIL
NE(E) LE 23/11/36 A LYON 69
Nationalité FRANCAISE
----- ADMINISTRATEUR

MR RICOTE NICANOR
29 AVENUE MAURICE FAURE
26000 VALENCE
NE(E) LE 22/01/51 A PERIGUEUX (25)
Nationalité FRANCAISE
----- ADMINISTRATEUR
M GUIGARD MAURICE
LE LYAUTEY
116 RUE DES MOULINS
26000 VALENCE
NE(E) LE 27/12/42 A TOURNON 07
Nationalité FRANCAISE

----- ADMINISTRATEUR
M. GRACIA ANDRE
LE MONCALM - CHEMIN DE LA MANCHE
26200 MONTELIMAR
NE(E) LE 10/12/37 A ORANGE (84)
Nationalité FRANCAISE
----- COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE
M. BLANC GERARD
6 RUE JULBERTES
42300 ROANNE
NE(E) LE 10/03/45 A CHARLIEU
Nationalité FRANCAISE

----- COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT
M. COMBE SERGE
PLACE DU CHATEAU
07200 AUBENAS
NE(E) LE 29/06/51 A AUBENAS (07)
Nationalité FRANCAISE

CETTE SOCIETE SE CONSTITUE
VOIR ORIGINE DU FONDS
ORIGINE DU FONDS
CREATION

ACTIVITE EFFECTIVEMENT EXERCEE- ENSEIGN
EXERCICE DE LA PROFESSION D'EXPERT COMP
TABLE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT
29 AVENUE MAURICE FAURE
23000 VALENCE
COMMENCEMENT EXPLOITATION PRINCIPALE
01/01/71

Voir 1er avis publié au B.O.D.A.C.C.
NEANT

PRECEDENT PROPRIETAIRE ou EXPLOITANT

NEANT

TITRE & DATE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
ECHO DROME ARDECHE DU 20/02/71

OPPOSITIONS - DECLARATIONS DE CREANCES
NEANT

OBJET SOCIAL OU PRINCIPALES ACTIVITES
EXERCICE DE LA PROFESSION D'EXPERT COMP
TABLE ET DE COMMISSAIRE AUX
COMPTES

DUREE DE LA SOCIETE

99 ans

DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

31 Décembre

DATE DEPOT AU GREFFE - JOURNAL PUBLICIT
Le 23/02/71

MODE D'EXPLOITATION
EXPLOITATION DIRECTE

Ets secondaires dans le ressort

NEANT

Ets secondaires exploités hors ressort

**

1 RUE ADHEMAR

26200 MONTELMAR

INTERGREFFE EXTRAIT K BIS AU 04/09/96

R.C.S : VALENCE TG1 92 B 130 - INSCRI
PTION LE 01/06/92

ANNEXES - Mentions complémentaires

---MODIFICATIVE DU 25/04/86 No 1-266
MISE EN HARMONIE DES STATUTS

A COMPTER DU 29/06/85

---MODIFICATIVE DU 01/07/92 No 3-2744
ETS A MONTELMAR 1 RUE ADHEMAR
A COMPTER DU 17/02/92

| Nomenclature d'Activités Française |
| (NAF) |
| Code APE:741C |
| Libelle APE:ACTIVITES COMPTABLES |

-----FIN D'EXTRAIT-----

05/09/1996

BILAN ACTIF

-1-

	Net au 30/06/96		Net au 31/12/95	
* ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobil. incorporelles</u>				
Fonds commercial	354 000	5.1	354 000	6.1
<u>Immobil. corporelles</u>				
Autres immobilisations corp.	196 617	2.8	262 958	4.5
<u>Immobil. financières</u>				
Total	550 617	8.0	616 958	10.6
* ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks</u>				
En cours de product. de serv.	67 000		67 000	1.1
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	2 260 839	32.9	1 464 121	25.3
Fournisseurs débiteurs			61 548	1.0
Personnel	2 000			
Etat taxes sur chif. affair.	15 666		22 568	
Autres créances	112 547	1.6		
<u>Divers</u>				
Valeurs mobilières de placem.	3 319 050	48.3	3 052 821	52.8
Disponibilités	514 890	7.5	494 938	8.5
Total	6 291 993	91.6	5 162 998	89.3
* COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 954			
Total	23 954			
TOTAL ACTIF	6 866 566	100.0	5 779 956	100.0

05/09/1996

BILAN PASSIF

-2-

	Net au 30/06/96	Net au 31/12/95
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individ.	255 000 3.7	255 000 4.4
Réserve légale	25 500	25 500
Autres réserves	3 466 614 50.4	3 098 411 53.6
<u>Résultat exercice</u>	<u>565 451 8.2</u>	<u>464 083 8.0</u>
Total	4 312 566 62.8	3 842 994 66.4
* AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
* PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Total		
* DETTES		
Emprunts et dettes établ.cred		
.Emprunts	15 170	23 777
.Découvert, concours bancaires		190
Emprunts et dettes financ.div		
.Divers	3 762	
.Associés		4 943
Dettes fournisseurs/cpts rat.	98 040 1.4	113 079 1.9
Dettes fiscales et sociales		
.Personnel	818 725 11.9	609 058 10.5
.Organismes sociaux	753 361 10.9	807 363 13.9
.Etat impôts sur bénéfices	261 370 3.8	22 823
.Etat taxes sur chif. affair.	483 634 7.0	326 724 5.6
.Autres dettes fiscal.& soc.	12 126	28 310
Autres dettes	107 810 1.5	91
Total	2 554 000 37.1	1 936 961 33.5
* COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL PASSIF	6 866 566 100.0	5 779 956 100.0

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

privilège de vendeur de fonds de
commerce
Art. 24 et 26 Loi du 17 mars 1909
Décret du 28 août 1909

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

privilège de nantissement de fonds de
commerce
Art. 24 et 26 Loi du 17 mars 1909
Décret du 28 août 1909

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

privilège de nantissement sur outillage
et matériel d'équipement
Art. 10 Loi du 18 janvier 1951
Art. 2 Décret 51-194 du 17 février 1952

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

Inscriptions de Crédit bail en matière
mobilier
Art. 1-3 Loi 66-455 du 2 juillet 1966
Art. 1 a 9 Décret 72-665
du 4 juillet 1972

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

privilège de trésor en matière fiscal

Code général des impôts
Art. 1929 quater 1 et
Art. 396 bis 3 annexes II

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

privilège de la Sécurité Sociale

Code de la Sécurité Sociale
Art. L243.4, L243-5, R243-47

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

Inscriptions de protêts

Décret 50-737 du 24 juin 1950
Loi 49-1093 du 2 août 1949

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

Certificats de non paiement de chèques

Art. 37 Décret 92-456 du 22 mai 1992

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

Inscriptions de warrants
Pétrolier, hôtelier
Loi du 21 avril 1932
Loi du 30 avril 1906
Loi du 8 août 1913

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

Inscriptions de Location mobilière
Publication des contrats de location
Article 85-5

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
ROMANS ETATS AU 05/09/96

Inscriptions de Réserve de propriété
Publication des contrats de vente avec
clause de Réserve de propriété
Article 85-5 du Décret No 85-1388
modifié du 27 décembre 1985

Cabinet Louis Monnier Sa

29, Ave Maurice Faure
26000 VALENCE

NEANT AU 05/09/96 EXCLUSIVEMENT
